

Bruxelles, le 22 septembre 1999

La société de courtage en ligne européenne VMS-Keytrade.com rémunère dorénavant les liquidités de ses clients.

Depuis le 1er septembre 1999, la société rémunère les liquidités des clients sur base d'un taux d'intérêt de minimum 1.2%. Le calcul de la rémunération est basé sur le montant des liquidités (minimum 500 euros) qui se trouvent chaque jour sur chaque compte.

Les intérêts sont crédités trimestriellement.

'Le fait de rémunérer les liquidités non utilisées par nos clients est une étape très importante pour notre société puisque nous souhaitons offrir à nos clients un éventail de produits financiers de plus en plus large', dit Jean Zurstrassen, administrateur délégué de VMS-Keytrade.com.

VMS-Keytrade.com offre la possibilité de traiter en temps réel sur les marchés suivants : Nyse – Nasdaq – Amex – OTC-BB – Bruxelles Euro/Nm – Easdaq – Paris Euro/Nm. Amsterdam et Francfort sont prévus pour le début octobre 1999.

VMS-Keytrade.com applique un courtage fixe par transaction de 29,95 usd/transaction sur les marchés US et de 24,95 euro sur les marchés européens.

Chiffres clés : VMS-Keytrade.com compte aujourd'hui près de **2500 clients** et exécute plus de **10,000 transactions** par mois. VMS-Keytrade.com est leader sur son marché en Belgique.